



SOUVERAINETE ENERGETIQUE ET STRATEGIE GAZIERE

100 % libres
...100 % vous !

Le Gouvernement doit engager la France sur la voie d'une plus grande souveraineté gazière !

Au moment où la souveraineté redevient une des priorités de la politique énergétique du Gouvernement comme de l'agenda politique européen, la CFE Énergies l'appelle à engager le pays sur la voie d'une plus grande souveraineté gazière.

Cet impératif de souveraineté est d'autant plus indispensable que le contexte géopolitique actuel démontre que la mondialisation est loin d'être heureuse : elle est marquée par le retour des rapports de force, brutaux, par le choc des puissances, parfois tentées par l'hégémonie, et par la primauté de la guerre économique. Plus que jamais, la souveraineté, en d'autres termes l'autonomie stratégique et le refus de la dépendance à des pays tiers, est une condition de survie pour nos sociétés et nos économies, et cette souveraineté doit avant tout être énergétique.

La prise de conscience ne date pas d'aujourd'hui puisque dès 2000, la Commission européenne elle-même avait fait preuve d'une clairvoyante lucidité en édictant une stratégie énergétique du Vieux-Continent avec la sécurité pour boussole au travers de trois priorités : diversification des énergies, diversification des sources et donc des pays auxquels on achète de l'énergie, et diversification des routes d'approvisionnement.

Sur le gaz, si l'Allemagne a fait cavalier seul oubliant les préconisations de la Commission au risque de renforcer sa dépendance à Gazprom, la France, elle, a bâti de longue date une stratégie gazière très diversifiée, tant vis-à-vis de ses pays fournisseurs que de ses modes d'approvisionnement (gazeux ou liquides) et de ses routes (gazoducs ou terminaux méthaniers). Grâce à la clairvoyance de Gaz de France puis d'Engie, renforcée par le professionnalisme de ses salariés, la France récolte encore aujourd'hui les fruits de cette stratégie diversifiée et résiliente.

Cette clairvoyance a également reposé sur des contrats de long terme, qui ont pourtant été pourfendus par une Commission enfermée dans la primauté du marché et de la concurrence, oubliant les enjeux de sécurité énergétique qu'elle avait pourtant érigés en priorités en 2000. La CFE Énergies espère donc que le retour en grâce des logiques de coopération via les achats communs, que la Commission n'hésite plus à préconiser dans son plan REPowerEU pour réduire les vulnérabilités européennes, conduise au retour des contrats gaziers de long terme en Europe.

Dans ce contexte, la CFE Énergies demande au Gouvernement de rester fidèle à cette stratégie gazière diversifiée et de placer la souveraineté gazière du pays au cœur de la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui sera débattue une fois la concertation publique sur l'avenir du mix énergétique achevée. Cette révision doit en effet déterminer les objectifs du pays pour les dix prochaines années.

A cette fin, elle l'appelle à placer l'accélération du développement des gaz renouvelables et bas carbone, produits localement et qui peuvent donc être qualifiés de « souverains », au cœur de la future PPE, et à donner la visibilité nécessaire à la filière française des gaz renouvelables pour qu'elle investisse dans les projets et développe les compétences nécessaires à l'ambition de 100 % de gaz renouvelables d'ici 2050 en France, en cohérence avec l'ambition européenne de 35 milliards de m³ affichée par la Commission dans sa communication REPowerEU.

C'est ce message que la CFE Énergies a porté devant la représentation nationale lors de son audition par la commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France.